

DECLARATION DE CONFORMITE



La société Néofeu, domiciliée Centre Industriel Richard Bloch – F69700 Chassagny, déclare que le dispositif ci-après, de marque Néofeu, composant de sécurité dont la fonction est destinée à arrêter la chute d'une charge, satisfait aux dispositions pertinentes de la Directive Machines 2006/42/CE.

Le dossier technique est constitué par le responsable du bureau d'études de la société Néofeu en la personne de Monsieur Lionel Goubet.

TYPE/REF	DESCRIPTION	CHARGE MAXIMUM AUTORISEE	LONGUEUR MAXIMUM AUTORISEE	NUMERO DE SERIE
NCHLL320/10	ANTICHUTE DE CHARGE	320	10	E17813-012
NCHLL320/10	ANTICHUTE DE CHARGE	320	10	E17813-013
NCHLL320/10	ANTICHUTE DE CHARGE	320	10	E17919-002
NCHLL500/15	ANTICHUTE DE CHARGE	500	15	E18359-001
NCHLL500/15	ANTICHUTE DE CHARGE	500	15	E18359-005
NCHLL500/15	ANTICHUTE DE CHARGE	500	15	E18359-006
NCHLL500/15	ANTICHUTE DE CHARGE	500	15	E18359-007

La société Néofeu soumet l'ensemble de ses fabrications aux exigences requises par la norme ISO9001:2008 et est certifiée par AFAQ /AFNOR.

La validité de cette déclaration cessera en cas de :

- Modification, altération, ajout au dispositif sans accord préalable du fabricant,
- Utilisation non-conforme du dispositif aux instructions du fabricant et de sa notice.

Fait à Chassagny, le 12/11/2018

Geoffroy de Kersauson

SAS NEOFEU

Z.I. Richard Bloch
F - 69700 CHASSAGNY
Tél. 33(0)4 78 48 75 33
Fax 33(0)4 78 48 77 45
RCS 954 508 875